

GUIDE DE L'EXPOSANT



Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.

INFORMATIONS PRATIQUES AMENAGEMENTS DU STAND

VOTRE CONTACT TECHNIQUE

Anaïs RAMBOZ
AP MEDIA
a.ramboz@ap-media.fr
☎ : 07 49 18 62 37

Toute l'équipe AP Média se tient à votre disposition pendant le salon

Contacts sur place :

- Benjamin FIEVET - 06 38 60 51 31
- Marie-Céline GUIBAUD - 06 10 21 62 29



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES 3

HORAIRE D'INSTALLATION ET DEMONTAGE	3
LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL	3
ACCES EXPOSANTS	4
BADGES EXPOSANTS	Erreur ! Signet non défini.
SERVICES SUR LE SALON	4

AMENAGEMENTS DU STAND 5

STAND CLE EN MAIN	5
STAND NU	5
MOBILIER SUPPLEMENTAIRE	6
COMMISSION DE SECURITE	6
GARDIENNAGE	6

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'INSTALLATION ET DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
19 mars 2025	14H00 -19H00*			
20 mars 2025		A partir de 8h00	8h30 – 18h30	
21 mars 2025		A partir de 8h00	9h00 – 14h00	14h00 – 20h00

* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- **Livraison uniquement le 19 mars de 8h00 à 19h00.**
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage.

ETIQUETTE DE LIVRAISON



Adresse de livraison

Destinataire (Nom – Prénom - Société) : **A renseigner.**

Chez :

Le Parc des Expositions de Perpignan
Avenue du Parc des expositions – 66000 Perpignan

Informations obligatoires

Manifestation : SALON DES MAIRES DES PO : 20 et 21 mars 2025

Lieu de livraison : GRAND HALL

Nom du stand : **A renseigner.**

N° du stand : **A renseigner.**

Responsable du stand : **A renseigner.**

Tél (mobile de préférence) : **A renseigner.**

AP Média ou le Parc des expositions ne peuvent être tenus responsables en cas de casse / vol. Aucune des deux structures ne se chargera des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé).
Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

ACCES EXPOSANTS

Le 19 mars 2025

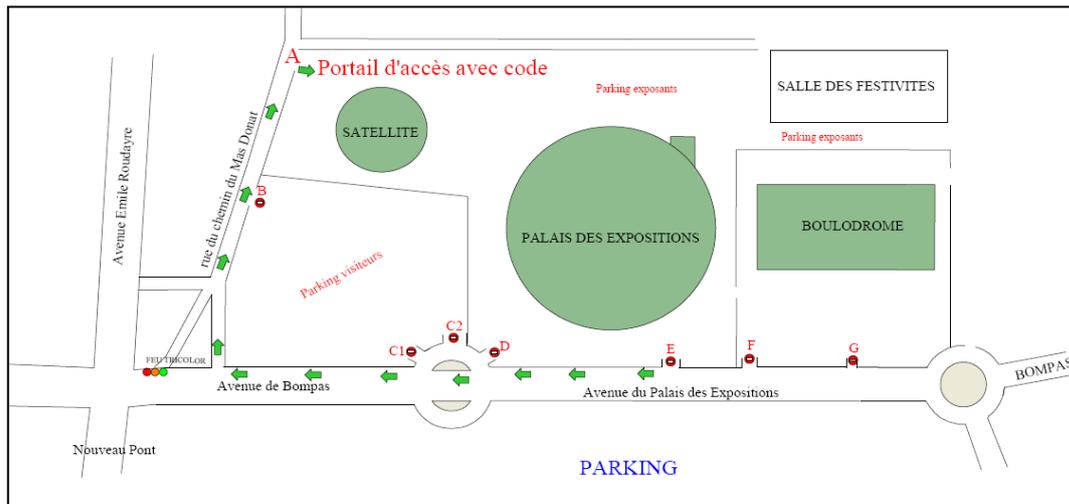
Accès par chemin du Mas Donat - ENTREE A

L'accès des véhicules des exposants est autorisé à proximité du Hall uniquement pendant les périodes d'installation et de démontage des stands. **Il est strictement interdit de stationner sur l'accès à la voie pompier.**

Les 20 et 21 mars 2025

Parking visiteurs : Accès par l'avenue du palais des exposition – 66000 Perpignan

Le jour du salon, les exposants devront se garer sur le parking visiteur. Aucune dérogation ne sera consentie par mesure de sécurité sauf pour les traiteurs sollicités pour des prestations / livraisons. (Nous fournir leurs coordonnées)



Vous munir de votre badge et le présenter à l'agent de sécurité au portail.

Transport en commun

L'accès au Parc Expo de Perpignan peut se faire en transport en commun, en empruntant la ligne 5 : Sainte-Marie Plage ⇔ Gare TGV / Arrêt Parc des Expositions

SERVICES SUR LE SALON

- **WIFI**

Vous aurez la possibilité de vous connecter via un wifi de courtoisie. Un wifi individuel Premium est également disponible : 3 Mb/s (débit maximal). Prévoir une commande complémentaire, voir bon de commande ci-joint.

- **RESTAURATION**

Crystal traiteur pourra vous faire des propositions sur mesure : www.crystal-traiteur-66.com / contact@crystal-traiteur-66.com / 06 23 56 67 19 – 04 68 07 21 96

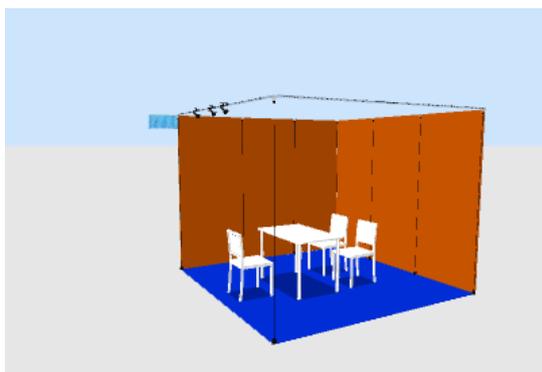
Si vous faites appel à un traiteur autre que Crystal Traiteur, merci de nous donner le nom de celui-ci afin que nous lui donnions l'accès côté livraisons pour les deux jours de salon.

Le foodtruck L'Encas d'Aqui assurera la restauration rapide sur place. Pour toute demande particulière, le contacter : cbprades@hotmail.fr / 06 10 62 05 27.

AMENAGEMENTS DU STAND

STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).



A chaque superficie de stand correspond un équipement

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m ² > 12m ²	1	1
18m ²	2	2
27m ²	3	3
36m ²	4	4

Exemple d'un stand de 9m²

Composition de mon stand équipé :

- Cloisons de mitoyenneté, couleur blanc (hauteur 2,50m), **traverse de façade** en structure foncée,
- Enseigne drapeau double face 30*40cm,
- Accès pour **alimentation électrique**, prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur),
- **1 rampe de 3 spots** lumineux,
- **Moquette** sur les stands couleur grise (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation) et allées bleu électrique,
- **1 dotation mobilier** comprenant : 1 table rectangulaire (L: 1.20m x H : 0.75 x P: 0.65m) + 3 chaises.

Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand. Merci de l'indiquer dans les documents à remplir « Bons de commande supplémentaires ».

STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge).

Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

IMPORTANT : Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements du Parc des expositions, ainsi que de procéder à tous travaux touchant aux conduits de fumée, d'eau, d'air

comprimé, aux circuits électriques et téléphoniques du bâtiment. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

MOBILIER SUPPLEMENTAIRE

Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre prestataire **ALIANCE MOBILIER**. Rendez-vous sur leur site : <https://aliance-mobilier.com/fr/>

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement **ALIANCE MOBILIER** par email : radv@aliance-mobilier.com ou par téléphone au **06 07 29 12 79** ou **05 61 39 16 56**.

COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le **19 mars 2025**. Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.

GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).